



Ministère de l'Éducation Nationale

BTS

Comptabilité et Gestion



OBJECTIFS

La mission globale du titulaire du BTS CG consiste à prendre en charge les activités comptables et de gestion de l'organisation à laquelle il appartient, ou pour le compte de laquelle il agit au titre d'un prestataire extérieur.

Les activités comptables et de gestion concernées rassemblent essentiellement :

- l'enregistrement comptable d'opérations commerciales et leur contrôle,
- l'établissement et la vérification des opérations liées aux travaux de fin d'exercice et des documents financiers,
- l'examen, le contrôle des comptes et leur validation,
- les activités administratives et comptables de gestion du personnel, liées à l'élaboration de la paie,
- la réalisation des travaux fiscaux - l'établissement de déclarations auprès des administrations,
- les activités d'analyse de la performance des organisations (calculs et analyse des coûts, gestion de trésorerie, analyse financière),
- la préparation de la prise de décision par la production d'une information fiable et organisée,
- l'archivage, le classement des documents.

Le titulaire du diplôme exerce sa mission au titre d'un « prestataire » pouvant être interne ou externe à l'organisation « cliente ». Ces activités répondent à la fois à la nécessité de respecter des obligations auxquelles les organisations sont soumises et à leur besoin d'efficacité.

Elles nécessitent toutes des capacités à utiliser les ressources offertes par un environnement numérique (logiciel de gestion intégré éventuellement complété par des logiciels spécifiques, logiciels bureautiques avec tableur, accès au réseau...).



DÉBOUCHÉS

Selon la taille de l'entreprise, le technicien en comptabilité et gestion est généraliste dans une petite structure ou spécialiste dans une grande structure.

- dans les entreprises du secteur concurrentiel comme comptable unique dans les petites entreprises ou comme comptable spécialisé dans les grandes entreprises,
- dans les entreprises prestataires de services comptables et de gestion : cabinets d'expertise comptable, centres de gestion agréés, cabinets d'audit et de conseil comme assistant ou collaborateur ou chargé de clientèle,
- dans les banques, les assurances, dans le secteur associatif ou les services comptables et financiers du secteur public,

Dans les entreprises, l'évolution de carrière est possible : avec l'expérience, le ou la comptable peut devenir chef comptable ou bien évoluer vers d'autres fonctions (financière, contrôle de gestion, audit interne). D'autre part l'organisation de la filière professionnelle comptable permet assez facilement de se former tout au long de la

vie et d'accéder à un niveau supérieur de responsabilité.

STAGE EN MILIEU PROFESSIONNEL

La durée des stages est de 10 semaines à effectuer au cours des deux années de formation, avec nécessairement une période de cinq à six semaines consécutives en fin de première année et une période de quatre à cinq semaines consécutives en deuxième année.

Le lycée ayant obtenu le label ERASMUS+ (bourse de mobilité européenne), l'étudiant peut réaliser sa première période de stage, dans un pays de l'Union Européenne.





HORAIRES DE LA FORMATION

Matières	1 ^{ère} année a + (b)	2 ^{ème} année a + (b)
Culture générale et expression	2 + (1)	2 + (1)
Anglais	1 +(1)	1 +(1)
Mathématiques	1.5 + (0.5)	1.5 + (0.5)
Culture Economique, Juridique et Managériale	5 + (0.5)	5 + (0.5)
Ateliers professionnels avec utilisation du P.G.I	(3)	(4)
P1 Contrôle et traitement comptable des opérations commerciales	3 + (3)	2 + (2)
P2 Contrôle et production de l'information financière		
P3 Gestion des obligations fiscales	3 + (2)	1 + (1)
P4 Gestion des relations sociales		
P5 Analyse et prévision de l'activité	1 +(1)	3 +(2)
P6 Analyse de la situation financière		
P7 Fiabilisation de l'information et du système d'Information comptable (SIC)	1 + (1)	1 + (1)

Entre parenthèses ,les heures en demi-classe.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Le DCG (Diplôme de Comptabilité et de Gestion) : formation pointue, suite logique du BTS Comptabilité suivi du DSCG (Diplôme Supérieur de Comptabilité et de gestion) vers l'expertise comptable,
- Les licences professionnelles ou titres professionnels essentiellement dans les domaines de la gestion et des finances, (1 ou 2 ans)
- Inscription à des concours de la Fonction Publique.

Le lycée Félix-Faure propose en partenariat avec le CNAM HAUTS-DE-FRANCE une licence en alternance Management et Organisation. Sélection sur dossier, tests et entretien.



INFOS

Le B.T.S Comptabilité et Gestion se prépare en 2 ans.

Il est intégré dans le programme « Cordées de la Réussite ». Ce programme facilite l'intégration des candidats au BTS CG dans la section de techniciens supérieurs.

Deux licences vous attendent après votre BTS à Félix-Faure.

La formation est ouverte aux titulaires d'un baccalauréat :

- Technologique (STMG)
- Général
- Professionnel avec de préférence correspondance du champ disciplinaire.

En 1^{ère} année 1 heure de mise à niveau est assuré sur le 1^{er} semestre pour les étudiants n'ayant jamais étudié la comptabilité et la gestion.

LYCÉE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE FÉLIX FAURE **SECTIONS DE TECHNICIENS SUPÉRIEURS - Unité de Formation par Apprentissage**

31 boulevard de l'Assaut 60000 BEAUVAIS • 03 44 48 64 64 • 03 44 48 20 90
ce.0600001a@ac-amiens.fr • Site internet : <http://faure.lyc.ac-amiens.fr/>

Informations supplémentaires : prendre contact par courriel avec le D.D.F.T.P. du lycée Félix Faure
christophe.debeaume@ac-amiens.fr